



Doc. 15890
22 janvier 2024

Développements récents au Moyen-Orient: l'attaque terroriste du Hamas contre Israël et la réponse d'Israël

Amendement¹ n° 27

M. Simon MOUTQUIN, Belgique, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 11.4 par le paragraphe suivant:

«à prêter leur plein appui diplomatique à une solution à deux États et à la création des conditions préalables à une paix viable et durable au Moyen-Orient, et ce notamment en coupant tout lien commercial avec les colonies israéliennes qui sont illégales selon le droit international».

Note explicative

Une solution à deux États implique le désengagement de l'État d'Israël dans la colonisation illégale des territoires palestiniens occupés, sans quoi un État palestinien ne pourrait jamais voir le jour.

Déposé par:

MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
CEGONHO Pedro, Portugal, SOC
GAVAN Paul, Irlande, GUE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
SUKIČ Nataša, Slovénie, GUE

1. 2024 - Première partie de session

